



# PROJET ASSOCIATIF ARTS

---

## PROJET STRATÉGIQUE 2018/2021

# PROJET ASSOCIATIF ARTS

---

## 1 - UNE HISTOIRE

L'Association Régionale pour le Travail Social (ARTS) est créée en juin 1988, pour gérer un centre de formation agréé pour les professions du secteur éducatif et social, né le 1<sup>er</sup> janvier 1990 sous le nom d'IFTS, Institut de Formation au Travail Social.

Jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1990, les formations d'assistant de service social et les formations aux professions éducatives, éducateur spécialisé et éducateur technique spécialisé, sont proposées sur deux sites et gérées par deux associations différentes :

- l'Institut de Service Social géré par l'Association pour la Formation en Travail Social (AFTS)
- l'Institut de formation des éducateurs spécialisés (IFES) de Franche-Comté géré successivement par le CREA (Centre Régional pour l'Enfance et l'Adolescence Inadaptée) puis par l'AFPE (Association pour la Formation aux Professions Educatives du secteur social).

En juillet 1992, les deux écoles quittent respectivement le lycée Pergaud et le 276 rue de Dole pour emménager dans des locaux vastes et fonctionnels rue Léonard de Vinci à Planoise, locaux réalisés grâce à l'aide financière de l'Etat et de toutes les collectivités territoriales de la région de Franche-Comté, le Conseil Régional, les quatre Conseils Généraux et la Ville de Besançon.

Le 15 mars 1993, un arrêté ministériel agréait l'IFTS comme Institut régional du travail social (IRTS) de Franche-Comté. C'est le douzième IRTS agréé et le dernier en France métropolitaine.

- Les instituts régionaux du travail social sont des établissements publics ou privés agréés par le ministre chargé de l'action sociale afin d'assurer des missions de formation pluri-professionnelle des

travailleurs sociaux et de contribuer à la recherche et à l'animation dans les milieux professionnels de l'action sociale.

Les conditions requises sont :

- dispenser plusieurs formations initiales de travailleurs sociaux préparant à un diplôme d'Etat ou à une qualification réglementaire reconnue, dont au moins un cycle de préparation au diplôme d'Etat d'assistant de service social et un cycle de préparation au diplôme d'Etat d'éducateur spécialisé ; ces formations doivent avoir fait l'objet des agréments pédagogiques prévus par la réglementation en vigueur ;
- assurer des formations permanentes et supérieures diversifiées dont la préparation au diplôme supérieur en travail social (aujourd'hui Diplôme d'Etat d'ingénierie sociale) ;
- être administrés par un conseil d'administration comportant des représentants des travailleurs sociaux, des formateurs, des employeurs et des utilisateurs ainsi qu'un représentant de l'Etat ;
- préparer aux titres de qualification des travailleurs sociaux, en proposant des modules de formation permettant de regrouper dans des cursus pédagogiques coordonnés les personnes se préparant aux différentes qualifications professionnelles de l'action sociale ;
- proposer aux travailleurs sociaux, et plus généralement à tous les acteurs de la vie sociale, des cycles de perfectionnement, d'actualisation des connaissances et d'adaptation des compétences. La pédagogie de la préparation aux titres de qualification de base s'appuie sur les analyses tirées des actions de formation permanente et de formation supérieure.
- conduire des actions d'étude et de recherche orientées vers l'analyse des qualifications professionnelles ainsi que des modes d'interventions sociales et de leur adaptation aux besoins de l'action sociale.
- participer à l'animation et à l'information des milieux professionnels régionaux de l'action sociale. Développer des prestations d'assistance technique aux établissements et services concourant à l'action sociale.

A compter du 1<sup>er</sup> septembre 1999, l'ARTS reprend la formation des aides médico-psychologiques (aujourd'hui diplôme d'Etat d'accompagnant éducatif et social).

Depuis janvier 2006, l'IRTS est implanté dans un bâtiment neuf au 1 rue Alfred de Vigny à Besançon. Cette réalisation a une nouvelle fois été possible avec le soutien des mêmes contributeurs que précédemment.

## 2 - DES VALEURS

L'Association régionale du travail social de Franche-Comté s'appuie sur des valeurs fondamentales et affirme son engagement à travers un projet politique et stratégique fort et ambitieux.

- Les grands principes de l'humanisme fondés sur la primauté de l'homme, dans son environnement familial, professionnel et social, la solidarité, le respect des différences.
- La primauté de la personne et la reconnaissance de l'altérité comme fondements du lien de solidarité, d'équité et de partage avec l'autre.
- La prise en considération de la personne en tant qu'acteur et citoyen ; la valorisation de ses potentiels et la reconnaissance de ses droits individuels.
- La fraternité (porter de l'attention aux autres), l'engagement citoyen, le respect de la place de chacun (bénévoles, professionnels), la consolidation des liens sociaux.
- La défense de la laïcité et des valeurs républicaines dans un contexte de plus en plus marqué par des intolérances politiques et religieuses, et dans un climat de scepticisme généralisé par rapport à la chose publique, voire de rejet.
- L'engagement personnel et la prise de risque.

## 3 - UN PROJET ASSOCIATIF

L'objet social de l'ARTS, défini par ses statuts, est « d'œuvrer pour la formation et la qualification des personnels nécessaires aux organismes publics et privés du champ sanitaire, social et médico-social de la région Franche-Comté ».

L'association a également pour objectifs de contribuer dans ses champs de compétence et d'expertise à l'information, au conseil, à l'orientation et à la formation des professionnels, des bénévoles et de toute personne

engagée dans le champ de l'intervention sociale en lien étroit avec de nombreux partenaires.

Pour ce faire, l'association a la responsabilité et la volonté d'intégrer, dans sa gouvernance comme dans l'ensemble des instances pédagogiques de l'institut, le champ professionnel de manière à avoir en permanence ce double regard indispensable pour garantir la cohérence et donc la qualité des formations dispensées durant les temps de formation à l'IRTS et les temps de formation sur les sites qualifiants.

L'association s'inscrit dans l'économie sociale et solidaire, elle est un des outils nécessaire pour aider à la réflexion collective sur l'action sociale et l'intervention sociale d'aujourd'hui mais aussi de demain, pour rendre lisibles les politiques de solidarités tant pour les personnes à qui elles sont destinées, que pour les professionnels et le grand public.

Elle adhère à l'Union Nationale des Associations de Formation et de Recherche en Intervention Sociale (UNAFORIS) et, à ce titre, est fortement engagée dans le développement de plateformes territorialisées avec un partenariat actif avec l'IRTESS de Bourgogne et le champ de l'animation, plus particulièrement « Trajectoire Formation ».

Son action se déroule aujourd'hui dans un cadre environnemental en pleine mutation, reconfiguration des régions françaises, intégration des formations post-bac selon les accords de Bologne (Licence/master/doctorat) et modification des modes de sélection avec l'intégration dans Parcours Sup, renforcement de la place de certains acteurs au plan national et régional (Hauts conseils, Hautes autorités de la santé, Unions nationales, Conseil régional, Agence régionale de santé....) et s'ancre dans un contexte social et politique très complexe avec des collectivités territoriales en pleine recomposition et des budgets très contraints.

Un secteur en pleine expansion du fait, entre autres, du vieillissement de la population, de l'augmentation de la précarité et de la pauvreté, des politiques volontaristes d'inclusion des personnes, des transformations et diversifications des modèles familiaux, des crises migratoires mais aussi en restructuration complète où les notions de service, de coordination prennent le pas sur l'institution, où la personne accompagnée devient actrice de son devenir et où la transformation des modèles économiques est rapide. L'enjeu pour l'association est donc de mobiliser l'ensemble de

ses ressources pour adapter son outil de formation aux besoins et attentes actuels.

Pour mener ses projets, l'association assure la gestion de l'IRTS de Franche-Comté, qui est l'opérateur de formation issu du champ professionnel et qui intervient prioritairement sur les quatre départements francs-comtois en s'attachant particulièrement à renforcer sa présence sur les différents territoires.

## 4 - UN PROJET POLITIQUE

- Ouvrir le travail social à son environnement économique, technologique et scientifique, aux acteurs et partenaires des territoires ainsi qu'aux personnes accompagnées pour développer des réseaux d'échanges et de pratiques, soutenir le développement de compétences de pair à pair et développer de nouvelles formes de solidarité ;
- Promouvoir des approches globales et coordonnées de l'accompagnement social, dans une logique de développement social et de décroisement des politiques sociales ;
- Soutenir une vision de l'inclusion qui s'appuie sur la promotion des droits fondamentaux, l'éthique et l'autodétermination de la personne. Les intervenants sociaux doivent être dans une posture d'accompagnement des personnes vulnérables et de leurs familles et les soutenir dans leur pouvoir d'agir afin de leur permettre de prendre leur place de citoyen éclairé ;
- Mettre en œuvre les grandes orientations du Plan gouvernemental en travail social et interventions sociales relatif à la formation des professionnels et travailler à partir des cadres et références transmis par la Haute autorité de Santé – le Haut conseil du travail social (HCTS) ;

- Développer le champ de la formation continue ainsi que la diversité des modes d'apprentissage selon des temporalités très individualisées de manière à permettre l'acquisition et le maintien de compétences larges, durables et transversales comme de compétences très spécialisées ;
- Développer des formations sur l'innovation, le management, l'économie du secteur de la santé au sens large (bien être général de la personne au sens de l'OMS) ; sur l'impact du numérique et les opportunités qu'il offre en matière d'organisation, d'apprentissage, d'accès aux droits ;
- Bâtir de nouvelles pratiques pédagogiques (développement du e-learning, formations modulaires présentielles et à distance, co-formation...) pour tenir compte de l'évolution des modes d'apprentissage, de l'évolution des besoins des personnes, des attentes des étudiants/stagiaires;
- Devenir acteur sur les différents territoires d'intervention en renforçant nos coopérations, en participant à la mise en place de réseaux et en préparant les professionnels de demain à des fonctions de coordination, d'animation, de référent de parcours ;
- Développer la recherche en partenariat étroit avec l'Université, des représentants des champs professionnels de la santé, de l'animation, de l'économie sociale et solidaire dans les différentes dimensions de l'intervention sociale et en lien avec les acteurs politiques de la région (Conseils régionaux et départementaux, agglomérations, communautés de communes...) et les usagers.
- Renforcer nos coopérations avec d'autres acteurs de la formation et tout particulièrement avec ceux qui, aujourd'hui, adhèrent à la Plate-Forme régionale UNAFORIS mais aussi avec les différents centres régionaux et unions régionales du champ social, médico-social et de la santé ;



- Développer des relations aux plans européen et international.

## 5 - UN PROJET STRATÉGIQUE

Non figé et actualisable en fonction des évolutions de son environnement, il englobe la refonte des modes d'intervention de l'IRTS de Franche-Comté, le renforcement des compétences et expertises comme leur diversification avec pour corollaire l'adaptation nécessaire de l'Institut.

Ces évolutions majeures sont déclinées dans le plan d'action 2018/2021 qui suit.

# **PROJET STRATÉGIQUE 2018/2021**

---



# PROJET STRATÉGIQUE 2018-2021

---

## **PREAMBULE**

L'IRTS de Franche-Comté s'inscrit aujourd'hui dans une région élargie, Bourgogne – Franche-Comté suite à l'application de la Loi NOTRe depuis janvier 2016. La reconfiguration des régions françaises induit au fur et à mesure une recomposition du paysage partenarial régional par des mouvements de rapprochements et de fusions, en premier lieu des représentations de l'Etat :

- reconfiguration territoriale ;
- changement d'interlocuteurs : Conseil régional, DGESIP, DIRECCTE avec un affaiblissement de la DGCS.

En 2017, les recompositions se sont stabilisées, les interlocuteurs sont repérés. Cependant, les chantiers ne sont pas pour autant finalisés, la convergence des dispositifs régionaux est en cours.

La modernisation de l'action publique et la définition des politiques publiques, sont elles aussi, des éléments structurants pour l'élaboration des contenus de formation, la définition des stratégies pédagogiques.

## **Les enjeux pour les trois prochaines années :**

- le plan gouvernemental pour le travail social issu des États généraux du travail social, l'axe III définissant le cahier des charges de la modernisation de l'appareil de formation, dont la réforme des diplômes qui conduit aux diplômes gradés licence et l'accréditation des établissements de formation en travail social, renouvelable tous les 5 ans pour chacun des diplômes ;
- la mise en place du CPRDOFP et l'application du décret du 13 avril 2017 qui positionne le Conseil régional comme chef de file de l'offre de formation sur son territoire, tant par l'agrément que par le financement des formations établi pour 5 ans ;
- l'application du décret qualité de la loi de la formation professionnelle d'avril 2015 qui oblige à être certifié par un organisme labellisé par le CNEFOP et l'enregistrement dans la base DATADOC, avec un renouvellement tous les 4 ans.

La vie institutionnelle de l'IRTS de Franche-Comté et son activité s'inscrivent dorénavant dans ces calendriers ainsi que dans une démarche d'amélioration continue de son offre de formation.

L'IRTS de Franche-Comté relève du champ de l'économie sociale et solidaire (ESS) et en ce sens incarne ses valeurs :

- la place des hommes et des femmes qui est au cœur de l'économie et en constitue la finalité : la personne et l'objet social priment sur le capital ;
- l'adhésion aux projets et aux structures est ouverte et volontaire ;
- la gestion démocratique : élection des dirigeants, une personne une voix (et non une action une voix), mise en place d'instances collectives de décision ;
- la lucrativité limitée : constitution de fonds propres impartageables, la majeure partie des excédents est non redistribuable et investie dans le projet ;
- les principes de solidarité et de responsabilité guident la mise en place des actions.

En ce sens, l'IRTS de Franche-Comté a trois vocations :

- l'intérêt collectif (services collectifs à la personne, services liés aux transports, l'éducation,...) ;
- l'insertion sociale et professionnelle ;
- les échanges (vente ou échange non-monétaire de produits ou de services).

Dans cette même dynamique, l'IRTS de Franche-Comté s'inscrit dans une contribution volontaire au développement durable (Responsabilité Sociétale des Organisations - RSO) et intègre les enjeux environnementaux et sociaux dans sa réflexion pédagogique et économique.

Dans une dynamique de coopération, l'IRTS de Franche-Comté est membre de la plateforme UNAFORIS Bourgogne - Franche-Comté dont les objectifs, conformément à la charte des adhérents signée, sont les suivants :

- participer d'un esprit de réseau reposant sur l'échange, l'enrichissement mutuel et la volonté d'innovation, concrétisé dans une coopération effective impliquant la mutualisation d'informations, de fonctions, d'actions et de moyens techniques ;
- respecter et promouvoir, tant dans ses activités propres que dans ses rapports avec les adhérents, partenaires et personnes accueillies en formation, les principes de respect mutuel, de laïcité, de loyauté, de transparence, de dialogue et d'implication ;
- participer au niveau de son territoire d'implantation, dans une

dimension de développement social, à la vie de la plateforme régionale UNAFORIS, à la construction et à la réalisation de son projet, dans le respect de l'intérêt collectif et parallèlement s'investir dans la dimension nationale et internationale de l'UNAFORIS, notamment par la mise à disposition de sa réflexion, de son expertise et de ses données disponibles ;

- mettre en place de nouvelles actions individuellement ou collectivement, au niveau régional aussi bien que national, qui favorisent la réalisation de l'objet social de l'UNAFORIS et en mettant en œuvre les mesures nécessaires à l'amélioration constante de la qualité de sa propre activité ;

Tout en développant les objectifs suivants :

- favoriser le lien entre les besoins en évolution de compétences de toutes personnes contribuant à l'intervention sociale et les réponses en termes d'offre de formation ;
- porter politiquement les actions et propositions de ses adhérents auprès des partenaires et des pouvoirs publics, en complémentarité d'intervention entre les niveaux national et régional de l'UNAFORIS ;
- soutenir les démarches de coopération et de mutualisation entre organismes de formation au niveau régional, en vue des créer des hautes écoles professionnelles régionales.

L'IRTS de Franche-Comté est enraciné sur son territoire, les quatre départements francs-comtois, intégré dans une grande Région, la Bourgogne - Franche-Comté.

Soucieux de répondre aux besoins de formation des employeurs du champ professionnel, l'IRTS de Franche-Comté développe une veille active pour repérer les évolutions professionnelles d'un champ en très forte mutation.

La DRESS (Direction de la recherche, des études et des résultats) fait apparaître dans une étude « évolution des étudiants en travail social – 2016 » une baisse de 7% du nombre d'étudiants inscrits dans les formations sociales entre 2010 et 2015<sup>1</sup>. En 2015, sur 61 700 étudiants-stagiaires formés sur le territoire français, 41,9% relèvent du statut de formation initiale, 29,5% des professionnels en situation d'emploi et 28,5% de demandeurs d'emploi.<sup>2</sup>

Le lien avec les sites qualifiants, les rencontres régulières entre les employeurs, le Président et la Directrice Générale tout au long de l'année, les réunions organisées à l'attention des DRH et directions, les

---

<sup>1</sup> Etudes & Résultats – Décembre 2016 – Numéro 0986

<sup>2</sup> DREES – Enquête écoles 2015

échanges en Bureau ou en Conseil d'administration font apparaître comme difficile pour les employeurs d'évaluer leurs besoins en professionnels diplômés dans les prochaines années.

Les raisons sont les suivantes :

- il n'y a plus de métiers en tension dans le travail social ;
- le manque de lisibilité sur les moyens dédiés aux formations diplômantes post bac par les fonds de la formation professionnelle ;
- la reconnaissance en niveau II des diplômés d'Etat ASS, CESF, EJE, ES, ETS et leur impact financier ;
- l'existence ou non des passerelles entre les formation ME – ES ou MA – ETS ;
- l'évolution de la convention collective.

L'enjeu pour les établissements est de se « trans - former » en « organisations agiles », en interaction constante avec leur environnement et en capacité de s'adapter rapidement aux évolutions nécessaires des pratiques professionnelles. Il s'agit davantage de transformer les pratiques professionnelles que de former des professionnels diplômés. A cette fin, des formations complémentaires aux formations diplômantes se développeront, soit à l'initiative de l'Etat (ASG, certificat complémentaire autisme), des branches professionnelles (SNQ/MM ; CBMA), de l'UNAFORIS, des plateformes régionales ou établissements de formation par l'élaboration de modules de formation complémentaires selon l'évaluation des besoins recensés sur les territoires.

Adhérent au réseau UNAFORIS, l'IRTS de Franche-Comté est également partie prenante de la plateforme de la formation AES, collabore étroitement avec Trajectoire Formation, l'Université de Franche-Comté ainsi que le champ professionnel. L'IRTS de Franche-Comté est inscrit dans des partenariats étroits et construits avec l'IRTESS de Bourgogne, à développer, et qui préfigurent l'articulation et la complémentarité de plus en plus marquée entre les différents opérateurs de la formation de l'intervention sociale, pour être force de proposition dans l'offre de parcours de formation et de parcours professionnels coordonnés et sécurisés.

Le projet stratégique 2014-2017 a permis de construire un plan d'action qui s'est décliné annuellement et dont le bilan est fait dans chacun des rapports d'activité (2015 – 2016 - 2017). Le projet 2018-2021, en est une continuité tout en intégrant les évolutions contextuelles connues à ce jour qui impactent son action. Le plan d'action intégrera les évolutions à venir au fur et à mesure des éléments de connaissance que nous aurons.

Là où le projet stratégique 2014 – 2017 priorisait la consolidation de l'IRTS de Franche-Comté et son inscription sur le territoire, le projet stratégique 2017-2021 met l'accent sur le développement de l'innovation pédagogique, l'ouverture à l'international, la place des personnes concernées dans la co-construction des contenus de formation, tel que décliné dans plan d'action en faveur du travail social et pour répondre aux exigences liées à l'accréditation universitaire.

## **OBJECTIFS GENERAUX – OBJECTIFS OPERATIONNELS**

Afin d'établir les objectifs généraux et opérationnels du projet stratégique une démarche participative a été proposée aux salariés qui ont été invités individuellement ou collectivement à répondre à la question suivante : *"Pour vous, quels sont les principaux enjeux à intégrer dans le projet 2017-2021 et quelles actions sont à mettre en œuvre ?"*.

Après un travail d'élaboration impliquant l'équipe de direction et le Bureau de l'ARTS, les salariés ont été invités à échanger collectivement à partir d'un document de travail enrichi par les propositions émanant des différentes équipes, présenté et discuté au Conseil d'administration du 17 mai 2017, ainsi qu'à l'Assemblée Générale du 19 juin 2017.

### **1. INTENSIFIER L'INNOVATION PÉDAGOGIQUE**

#### **1.1. Construire une offre de formation transversale et adaptée**

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Développer des actions de formation et/ou d'animation délocalisées en lien avec le plan gouvernemental et avec les acteurs des territoires	2021

##### **1.1.1. Aux besoins du public**

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Renforcer les possibilités de passerelle entre les différentes formations et les différents lieux d'intervention	2020
Valoriser les compétences transversales et les transferts de compétences	2019
Développer une offre de formation en amont de la qualification	2021

### **1.1.2. A l'emploi**

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Renforcer l'accompagnement pour une mobilité et une évolution professionnelle	2021
Développer une offre de formation complémentaire aux diplômes d'Etat	2021
Renforcer les partenariats avec les prescripteurs (CFA BFC, Pôle Emploi, Missions Locales etc...)	2020

### **1.1.3. Aux besoins du champ professionnel**

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Animer les rencontres régionales avec les sites qualifiants en articulation avec la commission de professionnalisation	2018

### **1.1.4. Aux évolutions de l'environnement**

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Développer des propositions de formation sur les effets de la désinstitutionnalisation et l'évolution des pratiques professionnelles	2018

## **1.2. Développer les articulations et les collaborations dans la construction des parcours de formation**

### **1.2.1. Avec les personnes concernées**

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Développer l'élaboration des actions de formations intégrant les personnes concernées et/ou leurs réseaux de représentation	2021

### **1.2.2. Avec les sites qualifiants et leurs professionnels**

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Maintenir et développer différentes instances d'élaboration des cursus de formation (commission de professionnalisation, Comités Techniques Pédagogiques, ...)	2018
Développer la construction transversale de journées d'animation et de sessions communes	2019



### **1.2.3. Avec les autres acteurs de formation**

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Développer la sécurisation des parcours de manière individualisée en lien avec les autres acteurs de la formation (bilans de compétences, réorientations et suivi post-diplôme ...)	2020

#### **1.2.3.1. Universités / COMUE (Communauté d'Universités et Etablissements) / Education Nationale**

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Développer des actions en commun avec l'Université de Franche-Comté	2019
Renforcer les possibilités de passerelle avec les formations universitaires	2020

#### **1.2.3.2. Acteurs de la plateforme de niveaux V**

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Développer des actions communes en lien avec les partenaires territoriaux	2020
Se rapprocher des IFSI	2019
Développer les partenariats avec les professionnels du champ de la santé	2021
Articuler les formations ADVF (Assistant De Vie aux Familles) et autres diplômes du champ avec le diplôme AES	2019

#### **1.2.3.3. Trajectoire Formation**

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Poursuivre le travail d'articulation des formations du champ de l'intervention sociale et de l'animation	2020

#### **1.2.3.4. Autres organismes de formation et notamment ceux du champ de l'animation et de la santé**

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Elaborer des sécurisations de parcours en lien avec les lycées professionnels proposant des bacs pro et des BTS	2021
Développer des partenariats avec les organismes de formation du champ de la santé, de l'Education Nationale...	2020

#### **1.2.4. Développer l'information et l'orientation**

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Se préparer aux nouvelles orientations de la future loi sur la formation professionnelle	2019

### **1.3. S'ouvrir aux innovations permises par le numérique**

#### **1.3.1. Place (et limites) du numérique et des nouvelles technologies dans les parcours de formation**

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Former les étudiants-stagiaires et les formateurs (permanents et occasionnels) à la recherche documentaire sur Internet	2019
Développer une stratégie de déploiement de la formation par le numérique	2020

#### **1.3.2. Utilisation des nouveaux outils numériques dans des stratégies pédagogiques innovantes : synchrone, asynchrone, participatif, collaboratif, e-learning, FOAD (Formation Ouverte et/ou A Distance) ...**

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Poursuivre la démarche expérientielle des outils de pédagogie numérique	2019
Former l'ensemble des salariés à l'utilisation des outils numériques	2021
Développer "la boîte à outils institutionnels"	2021
Prévoir un plan d'investissement en lien avec la stratégie développée	2018

## 1.4. Renforcer le développement social local (DSL) et le travail communautaire

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Inscrire le développement social local dans les dispositifs de formation	2019
Inscrire le travail communautaire dans les dispositifs de formation	2019

### 1.4.1. Démarches projet

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Développer une offre de formation interinstitutionnelle et pluri-professionnelle	2020
Développer une offre de formation à l'attention des élus territoriaux, les dirigeants du secteur public et les bénévoles dirigeants d'association au développement social local et à la compréhension du travail social	2021

### 1.4.2. Démarches expérientielles

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Valoriser les expériences du territoire par l'intermédiaire du PREFAS	2019

## 1.5. Renforcer l'inter-culturalité

### 1.5.1. Connaissance des religions

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Développer des modules de formation sur l'histoire des religions, tant dans l'offre de formation diplômantes que dans les formations tout au long de la vie	2019

### 1.5.2. Connaissance des cultures

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Développer les stages à l'étranger	2020
Valoriser et participer aux expériences interculturelles se développant sur le territoire franc-comtois	2019

### 1.5.3. Laïcité

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Développer l'offre de formation "Valeurs de la République et Laïcité" en intra et en inter	2018

## 1.6. Inscrire le développement durable et l'économie sociale et solidaire dans les formations dispensées

### 1.6.1. Intégration des principes de développement durable dans les projets de formation (économie circulaire, développement durable ...)

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Renforcer la sensibilisation au développement durable au sein des formations	2020
Développer un outil numérique permettant de favoriser le co-voiturage	2021
Poursuivre la décentralisation des cours, la dématérialisation des supports de cours etc...	2019

### 1.6.2. Conscience citoyenne

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Promouvoir la solidarité dans les dispositifs de formation	2021
Former les futurs travailleurs sociaux à accompagner les personnes concernées à occuper pleinement leur place de citoyen	2020
Développer les formations en direction des personnes concernées	2021

## 2. AFFIRMER L'OUVERTURE DE L'IRTS DE FRANCHE-COMTÉ À L'INTERNATIONAL

### Actions

Renforcer les compétences linguistiques en anglais des cadres de l'IRTS de Franche-Comté	2018
--	------

### 2.1. Développer un projet pédagogique intégrant la dimension de l'Europe sociale

#### Actions

#### Echéance

Construire des modules de formation sur l'Europe sociale à intégrer dans les dispositifs de formations diplômantes et à proposer en formation tout au long de la vie	2021
--	------

### 2.2. Développer les voyages d'études et les stages à l'étranger

#### Actions

#### Echéance

Développer des partenariats avec des centres de formation étrangers	2021
Impliquer les cadres pédagogiques dans l'organisation des stages ou des voyages d'études à l'étranger	2021
Formaliser des conventions avec des Instituts de formation en travail social étranger (Belgique, Canada, Afrique ...)	2021

### 2.3. Développer des partenariats internationaux

#### 2.3.1. *Programme de coopération territoriale européenne Interreg France-Suisse 2014-2020 (programme européen visant à promouvoir la coopération entre les régions européennes et le développement de solutions communes dans les domaines du développement urbain, rural et côtier, du développement économique et de la gestion de l'environnement)*

#### Actions

#### Echéance

Formaliser des conventions avec les Hautes Ecoles en Travail Social (HETS) : Genève, Fribourg, Lausanne	2021
---	------

### **2.3.2. AIFRIS (Association Internationale pour la Formation, la Recherche et l'Intervention Sociale)**

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Consolider le partenariat avec l'AIFRIS	2019

### **2.3.3. ARFIE (Association for Research and Training on Integration in Europe)**

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Consolider le partenariat avec le réseau de recherche ARFIE	2019

## **2.4. S'inscrire dans des projets européens d'échange et de mobilité**

### **2.4.1. Erasmus**

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Améliorer l'information aux étudiants sur les possibilités de voyages d'études et/ou de stages à l'étranger, et notamment en Europe en articulation avec la formation	2019
Développer un partenariat avec la Maison de l'Europe à Besançon et/ou à Strasbourg	2021
Mettre en œuvre le projet de consortium Erasmus en développant des mobilités stages, formations, enseignantes et professionnelles	2020

### 3. RENFORCER ET DEVELOPPER L'IRTS DE FRANCHE-COMTÉ DANS SON ENVIRONNEMENT

#### 3.1. Pérenniser l'IRTS de Franche-Comté

##### 3.1.1. Aspects budgétaires et financiers

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Poursuivre la négociation avec le Conseil régional pour aboutir à la signature d'une convention pluriannuelle	2020
Poursuivre la négociation des nouvelles modalités de conventionnement avec le Conseil régional	2019
Participer à la configuration du logiciel SOLSTICE	2019

##### 3.1.2. Organisation et ressources humaines

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Maintenir l'adéquation des moyens humains entre les différentes activités développées	2019
Appliquer la note d'information sur le plan de charge des cadres pédagogiques	2018
Intégrer dans le plan de formation de l'IRTS l'adaptation à l'environnement et à son évolution	2018
Préciser les critères d'embauche des intervenants ponctuels	2021

##### 3.1.3. Communication interne et externe - Image de marque

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Améliorer l'accueil des nouveaux salariés	2020
Fidéliser les étudiants et les stagiaires en cours de formation et après la fin de leur parcours	2021
Promouvoir les outils de communication (newsletter, site Internet, page Facebook, bandeaux signatures mails...)	2019
Développer une politique de communication externe	2019

##### 3.1.4. Optimisation des ressources informatiques

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Poursuivre le travail de mise à jour et de rationalisation de la base des organismes	2018
S'adapter aux exigences de dématérialisation de l'environnement administratif et institutionnel	2018

Respecter les exigences liées au RGPD et garantir la sécurisation des données	2018
Sécuriser le traitement informatique des dispositifs de formation	2021

### **3.1.5. Implication collective (formations collectives, conscience économique de la part de chacun ...)**

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Poursuivre la proposition de formations collectives adaptées aux évolutions fortes de l'environnement (réforme de la formation professionnelle, des diplômes, des exigences qualité ...)	2018
Développer une culture commerciale.	2018
Développer la construction transversale de journées d'animation et de sessions communes	2018

### **3.1.6. Vigilance sur les appels d'offres / appels à projets**

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Renforcer la veille sur les appels d'offres et les appels à projets	2018
S'adapter aux nouvelles modalités de réponses (dématérialisation, nouveaux donneurs d'ordre etc...)	2018

### **3.1.7. Anticipation des besoins de l'environnement social : analyse et recensement des besoins et adaptation des réponses**

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Développer et valoriser des actions en direction du secteur professionnel (études, actions de formation, rencontres...)	2021
Exploiter les résultats régionaux et nationaux des enquêtes liées au champ professionnel (enquêtes emploi, enquêtes sectorielles)	2020
Organiser le recueil et la remontée de suggestions, besoins de formation à partir des besoins repérés	2019

## **3.2. Assurer le développement territorial de l'IRTS de Franche-Comté en coopération avec les partenaires**



### **3.2.1. Présence prioritaire de l'IRTS de Franche-Comté sur les quatre départements francs-comtois**

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Développer des partenariats de formation en co-traitance ou sous-traitance d'autres opérateurs de formation	2019
Assurer la présence de l'IRTS sur les 4 départements	2018

### **3.2.2. Présence concertée de l'IRTS de Franche-Comté sur les autres départements de la Région Bourgogne Franche-Comté**

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Répondre à toute demande spécifique émanant des territoires hors Franche-Comté	2018
Développer une offre de formation complémentaire à celle actuellement proposée sur le territoire bourguignon	2021

### **3.2.3. Développement de la délocalisation des formations**

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Développer une offre de formation délocalisée en articulation avec les partenaires intéressés	2018

## **3.3. Développer la plateforme UNAFORIS Bourgogne Franche-Comté et les relations avec UNAFORIS National**

### **3.3.1. Structuration de la plateforme**

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Développer une position associative sur la structuration de la plateforme	2019

### **3.3.2. Animation de la plateforme**

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Renforcer la collaboration et la complémentarité au sein de la plateforme UNAFORIS	2019

### **3.3.3. Participation aux groupes de travail nationaux**

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Poursuivre la participation aux différents groupes de travail nationaux	2019

### **3.4. Développer le PREFAS Bourgogne Franche-Comté**

#### **3.4.1. Poursuite de la construction du PREFAS de Bourgogne Franche-Comté**

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Organiser le fonctionnement du PREFAS Bourgogne Franche-Comté	2019

#### **3.4.2. Amélioration de la lisibilité du PREFAS de Bourgogne Franche-Comté**

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Développer la participation des étudiants-stagiaires aux journées d'animation	2019
Développer la diffusion des travaux des étudiants-stagiaires (CTS, vidéos, expositions, mémoires en ligne, journées d'études)	2020

### **3.5. Poursuivre le partenariat avec l'IRTESS de Bourgogne**

#### **3.5.1. Développement de la coopération**

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Mutualiser et développer des projets communs sur l'international	2021

#### **3.5.2. Travail sur la convergence des pratiques IRTS / IRTESS sur certains dossiers (sélection...)**

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Consolider les groupes de travail existants IRTESS / IRTS	2018

### 3.6. Engager une démarche volontariste dans le développement durable et la responsabilité sociétale de l'IRTS de Franche-Comté

#### 3.6.1. Eco-administration

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Administrer l'IRTS de Franche-Comté dans le respect des valeurs du développement durable et de la responsabilité sociétale	2019
Développer les outils soutenant la démarche de RSO (responsabilité sociétale des organisations)	2020
Assurer la transition écologique dans l'utilisation des produits phytosanitaires et d'entretien	2021
Encourager la biodiversité par le développement de prairies et l'aménagement d'un refuge LPO	2021

#### 3.6.2. Réduction / valorisation des déchets

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Sensibiliser chacun au respect des consignes de tri sélectif	2018
Réduire la consommation des gobelets en plastique par la mise en place d'éco-cup à l'embauche et/ou à l'entrée en formation	2019

#### 3.6.3. Réflexion sur les déplacements (sectorisation, transports en commun...)

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Favoriser le co-voiturage	2021
Sectoriser les visites de stages	2018
Favoriser l'utilisation des transports en commun	2018
Poursuivre l'évolution de la flotte des véhicules	2019

#### 3.6.4. Articulation de la démarche pédagogique et de la démarche éco-responsable

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Intégrer les enjeux de la RSO dans les formations	2021
Sensibiliser les étudiants-stagiaires au respect des locaux, des parkings, et du développement durable dès leur entrée en formation	2019

#### **4. CONFIRMER L'IRTS DE FRANCHE-COMTÉ DANS UNE DÉMARCHE D'AMÉLIORATION CONTINUE**

##### **4.1. Assurer la conformité de l'offre de formation proposée par l'IRTS de Franche-Comté**

###### **4.1.1. Agrément par le Conseil régional de Bourgogne Franche-Comté**

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Déposer la demande d'agrément selon le calendrier et les exigences en vigueur	2018
Obtenir l'agrément pour la rentrée 2019	2019

###### **4.1.2. Accréditation des formations de niveaux II par la DGESIP (Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle)**

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Développer la recherche et sa structuration au sein de l'IRTS	2019
Déposer les demandes d'accréditation selon le calendrier et les exigences en vigueur	2018
Obtenir l'accréditation pour la rentrée 2019	2019

###### **4.1.3. Certification qualité**

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Maintenir la labellisation qualité	2020
S'adapter aux nouvelles exigences de la loi sur la formation professionnelle	2018

##### **4.2. Développer la politique d'évaluation des dispositifs de formation**

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Généraliser et analyser les questionnaires de satisfaction	2019
Promouvoir les enquêtes de satisfaction	2019
Développer des enquêtes de satisfaction à l'attention du champ professionnel	2020

### **4.3. Renforcer la place des étudiants / stagiaires dans l'amélioration continue des formations**

<b>Actions</b>	<b>Echéance</b>
Généraliser les questionnaires d'autoévaluation des parcours de formation par domaines de compétences	2019